

/ RELEVÉ DE DÉCISIONS

Conseil d'administration - séance n°85 du 10 mars 2020

Note: Ce relevé de décisions est diffusé sous la responsabilité de la directrice pour informer rapidement l'établissement des décisions prises et avis produits par le Conseil d'administration. Ce relevé n'a pas vocation à remplacer le compte rendu du conseil d'administration qui sera diffusé après validation par les membres lors de la prochaine séance. Les comptes rendus du CA sont disponibles sur l'intranet de l'établissement.

La séance s'est déroulée sous la présidence de M. Jean-Jacques SOULAS, enseignant-chercheur.

Avec 21 membres présents ou représentés, le quorum (13) est atteint.

Actualités

- Accueil de nouveaux membres du conseil d'administration:
 - o M. Tarik BENJELLOUN-TOUIMI, agent comptable de l'Ensap Bordeaux.
 - o Louise GUILLOT, membre élue du collège Etudiants, suppléante de Théo MAXIMILLIEN démissionnaire.
- Mobilisation des ENSA: A la suite de la saisine du ministre de la culture, en décembre, par les présidents de CA et les directeurs des 20 ENSA, puis de l'annonce de la baisse de 30 emplois dans les écoles (dont 4 à Bordeaux), des grèves administratives et des actions ont été menées par les 20 ENSA. Des rencontres se sont déroulées en janvier dernier avec le ministère (cabinet et direction générale des patrimoines). Par lettre en réponse, le ministre de la culture a proposé une rencontre et la mise en place de plusieurs mesures :
 - o Déblocage immédiat des publications des postes administratifs (ATS) gelées depuis un an;
 - o Publication des postes d'enseignants chercheurs au concours;
 - o Analyse sous 3 mois des impacts de la réforme par l'inspection générale des affaires culturelles;
 - o Mise en place d'une mission de prospection sur 10/15 ans sur la place de l'architecture et les études.
- Labellisation de l'Ensap Bordeaux au titre de l'architecture contemporaine remarquable par décision préfectorale du 4 février 2020.
- HCERES: retour sur l'organisation et les résultats des 2 séminaires des 9 janvier et 21 février 2020.
- Information sur le travail de la Mission déléguée du CA avec les enseignants de la formation paysage.
- Modification de date d'une séance du CA en 2020.

Approbation du procès-verbal du CA du 3 décembre 2019

Le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2019 a été adopté à l'unanimité après modifications.

Points soumis à vote du CA

- 2020-85-1 Compte Financier 2019

Le CA a voté à l'unanimité le Compte Financier 2019.

Le CA demande qu'une présentation des points de leviers financiers et une fiche d'indicateurs lui soient communiquées.

- 2020-85-2 Frais Pédagogiques HMONP

Le CA a voté à l'unanimité la proposition de frais pédagogiques de la formation HMONP dans le cadre de la formation professionnelle continue.

- 2020-85-3 Frais d'inscription DPEA RBW

Le Conseil d'Administration a validé cette proposition de frais d'inscriptions de la formation DPEA RBW. Le Conseil d'Administration a conditionné l'ouverture de chaque session de formation à un minimum de 10 étudiants de manière à assurer leur équilibre budgétaire.

- 2020-85-4 Plafond des engagements financiers

Le CA a voté à l'unanimité la décision d'un plafond des engagements financiers fixé à 150.000€.

Points d'information et débats

- Répartition de la réduction de l'emploi titulaire (-4 postes en 2020):

Une délégation de l'AG tenue ce midi (dans le cadre de la mobilisation des ENSA évoquée ci avant) a demandé à être entendue, ce qui lui a été accordé par le président. Elle rapporte un vote unanime exprimant le souhait que la question des réductions ne soit pas débattue lors de cette séance.

La directrice donne information des conséquences d'une absence de réponse de l'école.

Le CA après débat décide d'apporter son soutien à la mobilisation et, pour ce faire, vote à l'unanimité une motion de soutien au courrier du 19 février 2020 rédigé par la Conférence des président.e.s de C.A et adressé au Premier Ministre et au ministre de la culture (en pièce jointe).

Dans l'hypothèse d'un vote le 9 avril, le CA souhaite être éclairé par le CPS (conseil pédagogique et de la recherche) et par l'administration des conséquences des réductions. Une vision doit être établie sur plusieurs années, en mesurant les conséquences des modifications sur les missions et les organisations.

- Effectifs Etudiants prévisionnels 2020-2021

Le CA s'est interrogé sur la réduction ou la non-communication des chiffres des entrants en 1ere année, de façon à faire connaître la mobilisation actuelle des ENSA aux candidats et familles.

Le vote sur les effectifs étudiants sera effectué à la prochaine séance du CA et en lien avec le sujet de l'emploi.

- Etat du SPSI de l'ENSAP Bordeaux

Le CA a observé l'intérêt d'une implantation éventuelle de l'institut Nobatek-INEF4 sur le site de l'ENSAP et autorise la directrice à poursuivre les discussions. Il souhaite qu'une étude précise soit menée dans l'intérêt de l'école, notamment, sur le plan financier et la gestion foncière. Ces éléments seront présentés à un prochain CA.

Questions diverses

- Liste des conventions signées par Mme Zvenigorodsky
- Projet Archipiades

La commission CVEC* a soutenu le projet des Archipiades qui a été différé en raison du Coronavirus.

* commission CVEC, mise en place par la CFVE, a vocation à recevoir les candidatures relatives à la CVEC – contribution vie étudiante et campus, et à sélectionner les projets lauréats. Ces projets sélectionnés sont ensuite soumis au CA pour validation finale.

Talence, le 12 mars 2020

Camille Zvenigorodsky,
Directrice